



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN  
MRC DE MÉKINAC

## APPEL D'OFFRES

La Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban requiert des soumissions pour :

### **CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN**

Objet du contrat : la Municipalité demande des soumissions pour effectuer le déneigement des chemins énumérés dans le cahier de charge sur le territoire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du Conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Date d'ouverture des soumissions : le vendredi 5 juillet à 15 h 00.

Lieu et dépôt des soumissions : 555 avenue des Loisirs, Notre-Dame-de-Montauban, G0X 1W0

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SÉAO). Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant égal à 10% du prix total soumis pour la dernière année de la période la plus longue soumissionnée (3 ou 5 ans).

Pascale Bonin  
Directrice générale greffière-trésorière  
Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban